

729430-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services consulaires – Externalisation des services liés à la réception des demandes de visa et de légalisation dans différents postes diplomatiques et consulaires belges pour le Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement

OJ S 204/2026 21/10/2026

**Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services**

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SPF Affaires Etrangères

Adresse électronique: alain.nkelende@diplobel.fed.be

Forme juridique de l'acheteur: Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Externalisation des services liés à la réception des demandes de visa et de légalisation dans différents postes diplomatiques et consulaires belges pour le Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement

Description: La présente concession porte l'externalisation des services de réception des demandes de visas et/ou de légalisation dans différents postes diplomatiques et consulaires belges. Il s'agit d'une concession de services, sur base d'une procédure en une phase. La procédure vise à l'attribution de 17 lots. Après un travail de révision approfondi, la structure des lots et les exigences du pouvoir adjudicateur ont été significativement modifiées par rapport à la concession de 2020, afin de refléter au mieux les besoins actuels et futurs.

Identifiant de la procédure: c602b5da-af6b-497e-a32f-d9ce061c4579

Identifiant interne: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/23/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 1 Europe

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est

notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Si le pouvoir adjudicateur est une autorité administrative dans le sens des lois coordonnées sur le Conseil d'État : Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'État. Vous trouverez davantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant : <http://www.raadvst-consetat.be/> Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'État. Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0010

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 10 Moyen-Orient

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 10

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/entreprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Si le pouvoir adjudicateur est une autorité administrative dans le sens des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat : Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouverez davantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant : <http://www.raadvst-consetat.be/> Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat. Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0011

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 11 Algérie et Tunisie

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 11

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. Il est conseillé d'avertir l'autorité adjudicatrice le plus vite possible par télécopieur, par courrier électronique ou par un autre moyen électronique si vous décidez d'introduire un recours en suspension. Si le pouvoir adjudicateur est une autorité administrative dans le sens des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat : Le recours en suspension ou en annulation est envoyé soit par voie électronique soit par lettre recommandée suivant les règles de procédure, décrites dans la loi et le règlement portant organisation du Conseil d'Etat. Vous trouverez davantage d'informations au sujet du règlement de procédure sur le site web suivant : <http://www.raadvst-consetat.be/> Cette communication n'est à considérer que comme simple communication au sens de la loi du 17 juin 2013 et, le cas échéant, au sens de l'article 19 des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0012

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 12 Maroc et le Sahel

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 12

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de

fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0013

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 13 Cameroun, Nigeria et Côte d'Ivoire

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 13

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0014

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 14 Afrique de l'Est

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 14

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/entreprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0015

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 15 Afrique australe

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 15

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0016

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 16 Amérique du Nord

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 16

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0017

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 17 Amérique centrale et du Sud

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 17

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 2 Russie

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de

fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 3 Turquie & Iran

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 4 Asie centrale

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public**Conditions de soumission:**

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/entreprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 5 Chine

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 6 Japon et Corée du Sud

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 6

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours. I

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 7 Asie du Sud-Est

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 7

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 8 Inde

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 8

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de

fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: BZAE/DGC/OutsourcingVisas/2026 - Lot 9 Océanie

Description: Voir cahier spécial des charges

Identifiant interne: 9

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 75211110 Services consulaires

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Ans

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/documents>

Canal de communication ad hoc:

URL: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/forum>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1644f33b-e4a1-42a6-b0dd-5bde20e41e7d/general>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 05/01/2027 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les instances de recours sont décrites dans l'article 24 de la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions. La procédure pour introduire un recours est notamment décrite dans les articles 14 et 15 de ladite loi. L'article 14 concerne la faculté d'introduire un recours en annulation devant l'instance de recours. L'article 15 concerne la faculté d'introduire un recours en suspension devant l'instance de recours. Le juge ordinaire peut également être compétent si des dommages et intérêts sont exigés conformément à l'art. 16 de ladite loi. Les délais de recours sont décrits dans l'article 23 de ladite loi. Cet article mentionne, entre autres, que le recours en annulation est introduit dans un délai de soixante jours et que le délai du recours en suspension est de quinze jours.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPF Affaires Etrangères

8. Organisations**8.1. ORG-0001**

Nom officiel: SPF Affaires Etrangères

Numéro d'enregistrement: 0308358149_19

Adresse postale: Rue des Petits Carmes 15

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: alain.nkelende@diplobel.fed.be

Téléphone: +32 25013012

Adresse internet: <http://www.diplomatie.be>

Profil de l'acheteur: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=19&includeOrganisationChildren=true>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: SPF Stratégie et Appui

Numéro d'enregistrement: BE001

Adresse postale: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Ville: Bruxelles

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: revise@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Adresse internet: <https://bosa.belgium.be>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Conseil d'Etat

Numéro d'enregistrement: 0931814266

Adresse postale: Rue de la science 33

Ville: Etterbeek

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 41792ebf-3732-4fd0-b7a2-173e0acb6568 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 19

Date d'envoi de l'avis: 19/10/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 19/10/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français, néerlandais

Numéro de publication de l'avis: 729430-2026

Numéro de publication au JO S: 204/2026

Date de publication: 21/10/2026